

RESUME DES DISCUSSIONS

Rapport sur les activités depuis la première session

Le Comité exécutif a rapporté ce qui suit:

L'Islande et l'Autriche sont devenus récemment membres de la Commission et l'on s'attend à ce que l'Italie le devienne d'ici peu.

En ce qui concerne le questionnaire communiqué à tous les pays d'Europe, 16 pays ont envoyé des réponses, qui ont été analysées. La Commission a estimé que les renseignements que contient cette analyse ont une grande valeur et constituent une documentation utile pour formuler des principes relatifs à l'établissement d'un programme européen de lutte contre la fièvre aphteuse.

Le Secrétaire temporaire s'est rendu dans 9 pays européens et, au cours de ses visites, il a examiné avec les autorités vétérinaires et autres services compétents les activités et les objectifs de la Commission. La Commission était en outre représentée à la réunion de la Commission permanente pour l'étude des problèmes techniques que pose la vaccination antiaphteuse, convoquée à Bruxelles par l'OIE. A cette réunion, les résultats de certains des travaux les plus récents sur le diagnostic de la fièvre aphteuse en laboratoire et sur la production de vaccins ont été examinés.

Au cours de ses visites dans les pays européens, le Secrétaire temporaire a également discuté les questions suivantes: signalisation des foyers de fièvre aphteuse, stocks de vaccins et de virus pour emploi immédiat, moyens de production en grand et dispositions pour l'identification des souches de virus. Des rapports personnels étroits ont été entretenus avec l'OIE, l'OECE et le Comité permanent du Congrès vétérinaire international.

A la suite d'une décision prise à la première session de la Commission, la question des travaux de recherche relatifs à la fièvre aphteuse a été examinée avec l'OECE et l'OIE.

Il semble que pour différentes raisons, entre autres la question des contributions, un petit nombre de pays hésitent à devenir membres de la Commission.

Examinant les activités de la Commission depuis sa première session, les membres du Comité ont particulièrement souligné l'intérêt qu'il y aurait à disposer d'un service chargé de réunir rapidement des renseignements complets sur les foyers de fièvre aphteuse en Europe et sur d'autres aspects de la maladie, puis de diffuser sans délai ces renseignements parmi tous les pays européens. Certains membres se sont inquiétés de constater que le nombre des membres de la Commission n'avait pas augmenté.

La Commission a adopté le rapport ci-dessus.